

Maurice Brillard et la Cité Vieusseux

Autor(en): **Brulhart, Armand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Werk - Archithese : Zeitschrift und Schriftenreihe für Architektur und Kunst = revue et collection d'architecture et d'art**

Band (Jahr): **65 (1978)**

Heft 23-24: **Unterbrochene Stadt : Aspekte der Schweizer Architektur 1930-40
= La ville interrompue : aspects de l'architecture suisse 1930-40**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-50172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4. Wohnbau-Politik politique de l'habitat

ARMAND BRULHART

Maurice Brillard et la Cité Vieusseux

Depuis la révolution industrielle, deux visions de la ville se sont affrontées à Genève. La vision dynamique et progressiste d'une ville industrielle et la vision statique et traditionnelle d'une ville de commerce de luxe. C'est en substance le schéma que dressait l'architecte et urbaniste

Les réflexions de Brillard, dirigées vers l'avenir, sont comparables à celles de plusieurs architectes européens déjà préoccupés à cette époque de la reconstruction; elles méritent néanmoins un retour en arrière puisqu'elles tirent un constat d'échec de l'entre-deux-guerres. En voulant se situer au-dessus des partis, Brillard reste fidèle à son image d'homme compétent dont la vision d'urbaniste et les capacités de constructeur devraient prévaloir sur toute considération politique.

Dans cette optique, il avait su tirer parti de la *Genève internationale* pour développer ses idées urbanistiques. On connaît les réalisations de quartiers résidentiels comme Château Banquet et Montchoisi entre 1927 et 1930, inspirés des principes du Congrès d'Amsterdam de 1925 et adaptés à la situation genevoise. Elles préfigurent son plan régulateur pour une Ge-

nève de 300 000 habitants de 1935. On connaît ses grands projets de reconstruction de toute la rive droite et son impressionnante *avenue des Nations* (entre Cornavin et place Saint-Gervais) qu'il ne craint pas de qualifier de «trait d'union entre le Nord et le Midi»!

L'échec de la *Société des Nations* explique sans doute la

Maurice Brillard en 1943, dix ans après son élection dans le gouvernement socialiste, à la tête des travaux publics¹. Il refusait d'admettre la victoire de ceux qui prônaient une ville dominée par les activités tertiaires et relançait l'idée d'une grande Genève industrielle.

nouvelle orientation de Brillard, mais son idée d'une Genève industrielle apparaît curieusement comme un mauvais jugement politique. Comment ne pas voir dans l'incroyable situation démographique de Genève – une ville dont la croissance, entre 1860 et 1939, «fut trois fois plus faible que celle des autres grandes villes de la Suisse» – le

refus et la peur de l'ouvrier?² N'a-t-il pas été contraint dans le gouvernement à majorité socialiste de «gérer la crise» et d'orienter les chômeurs vers les seuls chantiers de génie civil? Comment oublier surtout les affrontements violents entre la gauche et la droite sur la question du logement? Cet exemple est symptomatique.

La bataille du logement

Dans les premières statistiques publiées sur la construction de logements ouvriers en Suisse à la fin du XIXe s., Genève s'illustre par le chiffre zéro. Les ouvriers logent dans les taudis et la situation n'a pas changé dans l'entre-deux-guerres. En 1928, le parti socialiste lance une grande offensive pour réclamer un Office du logement. Un référendum recueille le chiffre record de 10 000 signatures. Les propriétaires immobiliers et les régisseurs préparent immé-



70 Vergleich des Aufwands öffentlicher Gelder für sozialen Wohnbau in Zürich, La Chaux-de-Fonds und Genf / comparaison des dépenses publiques pour le logement social à Zurich, La Chaux-de-Fonds et Genève.

Aus / de *Le cri du locataire*, Genève, Mai, 1929.



Les locataires marqueront-ils le but de la victoire?
Oui, si à la sélection des régisseurs, ils opposent le front unique des locataires.

Votez OUI pour l'initiative populaire des 10.000

71 Das «Fussballspiel» zwischen den bürgerlichen Parteien und der Arbeiterschaft / le «match de football» entre les partis bourgeois et les organisations ouvrières. Aus/de *Le cri du locataire*, Genève, Mai, 1929.

diatement un contre-projet et la campagne de votation atteint son paroxysme en mai 1929.

Les caricatures publiées dans le *Cri du Locataire*, journal des socialistes, et celles du *Cri du Peuple*, journal de la droite et de l'extrême droite, illustrent deux styles de campagne. Le graphisme appliqué du *Cri du Locataire* se développe sur des thèmes populaires comme le match de football, le dialogue des fiancés, l'embonpoint des patrons, voire des statistiques illustrant le retard de Genève sur Zurich ou La Chaux-de-Fonds. Le *Cri du Peuple* choisit le dessinateur des Pieds-Nickelés, le corrosif Pellos, qui s'acharne avec des pointes de racisme sur le thème tout aussi populaire de l'impôt.

Comme slogans, on pouvait lire:

«L'agriculteur genevois n'est pas un moujik» ou bien «on veut nous faire supporter les frais de la belle opération qu'aient jamais tentée à Genève les hommes de Moscou».

Le résultat de cette votation populaire fut favorable aux régisseurs et propriétaires immobiliers, néanmoins la construction de logements à bon marché fut accélérée. Lo-



Elle: «Alors quand nous marierons-nous?»
Lui: «Quand les loyers baisseront. Au prix où ils sont, il ne restera pas grand-chose sur ma paie. Se marier pour travailler pour le régisseur, ça ne veut pas la peine.

72 Ein Brautpaar / un couple. Aus/de *Le cri du locataire*, Genève, Mai, 1929.

73 Mieter und Verwalter / locataire et régisseur. Aus/de *Le cri du locataire*, Genève, Mai, 1929.

gements à bon marché sans doute, mais destinés essentiellement à la petite-bourgeoisie.

Pour les ouvriers, on ne réalisa que deux ensembles, celui du Bachet-de-Pesay, près de Carouge (concession aux démocrates chrétiens), et celui de Vieuxseux sur la rive droite (concession aux socialistes et à la *Société coopérative d'Habitation*). Ces deux ensembles des années 30 sont aujourd'hui presque entière-

ment détruits et remplacés par de hauts immeubles, comme pour effacer «inconsciemment» un mauvais souvenir. Il est vrai qu'à Genève «habiter Vieuxseux ou Bachet-de-Pesay» constituait une sorte de «tare»!

L'ensemble de Vieuxseux

Maurice Brillard n'était pas étranger à cette bataille pour le logement, mais son rôle res-

La manœuvre des régisseurs.



Le régisseur à son commis :

Enfilez-lui l'augmentation pour 1929, pendant que j'l'endors avec notre contre-projet

semble davantage à celui d'un expert, d'une autorité pour la gauche. C'est par lui surtout que l'information sur les réalisations de logements ouvriers à Vienne, en Allemagne, en Hollande, et même en Angleterre, circule si remarquablement chez les députés de la gauche. C'est à lui que fait appel la *Société coopérative d'Habitation* (dominée par les socialistes) pour la conception générale de Vieuxseux. Une



74 Maurice Braillard, Architekt/architecte: Wohnhäuser der Cité Vieusseux / immeubles d'habitation dans la Cité Vieusseux, Genève (1931/32) (Photo Boissonas).



75 Cité Vieusseux; im Hintergrund die im Bau befindliche neue Überbauung, die gegenwärtig anstelle der «Cité Vieusseux» gebaut wird / au fond une partie du nouvel ensemble qui est en train de remplacer la «Cité Vieusseux».



CE QUI NOUS PEND AU NEZ I

76 «Was uns an der Nase hängt» / «Ce qui nous pend au nez», aus/de *Le cri du peuple*, Genève, Mai, 1929.

conception symétrique et symbolique où les six corps d'immeubles sont disposés comme les nervures d'un feuille le long d'un axe central de circulation. Si le plan échappe ainsi à la banalité, il retrouve un caractère traditionnel et monumental avec la construction du bâtiment de la chaufferie, buanderie et administration de la Cité fermant l'échappée de l'allée centrale.

Braillard conçoit également le profil architectural de la Cité, un profil qui doit beaucoup aux expériences de logements minimum réalisés en Allemagne, comme à Francfort. Il adapte la forme des immeubles au plan général en soulignant le caractère monumental, opérant une surélévation d'un étage pour les immeubles situés le long de l'avenue centrale et il généralise les portiques. Pour le reste, la conception de chaque groupe d'immeubles est confiée à des architectes différents: L. Vincent, F. Mezger, F. Gampert et F. Baumgartner. Cette diversité a fait écrire à un journaliste:

«Il y aura donc dans toute la Cité une unité sans monotonie ni uniformité.» Plus proche d'un Behrens que d'un Le Corbusier, Braillard reprochait à l'architecture internationale son profond ennui et recherchait dans toute

forme architecturale des éléments autochtones.

Cité Vieusseux apparaissait comme une Cité modèle lorsqu'elle fut visitée par l'*Union internationale pour l'Habitation* en 1932. Rien de trop dans cet ensemble: quatre magasins, puisque le centre-ville était à vingt minutes; point de café, mais le nouveau stade du FC Servette était à 5 minutes. On lui adjoignit quatre groupes de logements de la *Fondation pour les personnes âgées et isolées*, communément appelés «cité vieillesse». L'école prévue n'a jamais été construite.

On comprend peut-être mieux pourquoi on a voulu rayer de la carte cet exemple de ségrégation, d'homogénéisation, qui s'offrait comme la caricature des cités nouvelles de l'après-guerre. Genève est aujourd'hui une ville de tertiaire et la cité de Braillard démolie, que reste-t-il de son rêve?

Notes

¹ Cet article reprend une partie de la documentation de *Vieusseux et Bachet-de-Pesay: les deux seuls ensembles de logements ouvriers des années 30*, Genève, 7–8, v.1978, réalisée avec Cyrus Mechkat et Pierre Lipschutz.

² M. Braillard, *Genève et son avenir*, Genève, 1943.

³ L. Hersch, «Quo vadis, Genava?», in *Études économiques et sociales*, Genève, 1941, p.317.